



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ORIENTALES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Perpignan, le 19 janvier 2024

## **Communiqué de presse**

### **Début de la campagne de brûlages dirigés 2024 dans le département des Pyrénées-Orientales**

La commission départementale de brûlages dirigés a donné un avis favorable à 12 nouveaux projets de brûlages dirigés.

Ces opérations consistent à détruire par le feu des végétaux sur pied dans des zones fortement embroussaillées, en conditions hivernales, dans des parcelles qui ne sont pas mécanisables. Des prescriptions ont été établies pour chaque chantier afin d'assurer la sécurité des opérations de brûlage et la préservation de l'environnement.

Ces opérations seront effectuées sous la responsabilité de la cellule de brûlage dirigé de la société d'élevage des Pyrénées-Orientales. Cette structure expérimentée fait appel à des professionnels du feu, encadrés par des chefs de chantier agréés, du service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées-Orientales ou de la Sécurité Civile.

Les informations relatives à ces opérations sont consultables sur le site [www.prevention-incendie66.com](http://www.prevention-incendie66.com) (onglet « Les brûlages dans les PO »).

#### **Contact**

**Direction départementale des territoires et de la mer  
Service Nature Agriculture Forêt  
ddtm-snaf-foret@pyrenees-orientales.gouv.fr**